

# École de Krav Maga Fighting Spirit

## Informations

- ✓ Mail du club : [ekm.fighting.spirit@gmail.com](mailto:ekm.fighting.spirit@gmail.com)
- ✓ Site du club : <https://www.ekm-fs.com>
- ✓ Facebook : <https://www.facebook.com/EKMFS>

## Nos cours

- ✓ Châtenois (Dojo de l'Espace Les Tisserands)
  - Cours enfant (8-13 ans) : Mercredi 16h15-17h45
  - Cours adulte (13 ans +): Samedi 10h-12h
- ✓ Villé (Dojo du Centre Sportif)
  - Cours adulte (12 ans +): Mardi 19h30-21h
  - Cours adulte (12 ans +): Jeudi 20h-21h30
  - Cours adulte (12 ans +): Samedi 9h-11h
- ✓ Muttersholtz (Maisons des loisirs)
  - Cours adulte (12 ans +) : Mercredi 19 h30-21h

## Tarifs 2023/2024

- Cours de Villé
  - Adulte : 203€ (16€ adhésion MJC + 40€ licence + 147€ cours MJC)
  - Mineur : 198€ (11€ adhésion MJC + 40€ licence + 147€ cours MJC)
  - À payer :
    - 1 chèque de 40€ à l'ordre de "École de Krav Maga Fighting Spirit"
    - 3 chèques de 49€ à l'ordre de la MJC de Villé
    - 1 chèque pour l'adhésion à la MJC de Villé
    - Possibilité de réduction à l'adhésion MJC et au prix des cours si inscription familiale (voir fiche d'inscription MJC)
- Cours de Châtenois
  - Tarif Adulte : 180€
  - Tarif Mineur : 150€
- Muttersholtz
  - Tarif adulte : 180€
  - Tarif Mineur : 150€

## Certificat Médical

Règles de la fédération: <https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/certificat-medical/>

Mineur:

- Remplir le questionnaire (sans nous le donner, il est confidentiel):  
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B01-QUESTIONNAIRE-A-DESTINATION-DES-LICENCIES-MINEURS-1.pdf>
- Nous rendre l'attestation sur l'honneur remplie et signée: <https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B02-ATTESTATION-SUR-LHONNEUR-SPORTIF-MINEUR.pdf>

Majeur:

- Si nouvel inscrit ou certificat médical de 3 ans ou plus : Certificat médical obligatoire
- Si inscrit en 2021/2022 et certificat médical de moins de 3 ans:
  - Remplir le questionnaire (sans nous le donner, il est confidentiel):  
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B03-QUESTIONNAIRE-A-DESTINATION-DES-LICENCIES-MAJEURS.pdf>
  - Si vous n'avez que des NON, nous rendre l'attestation sur l'honneur remplie et signée:  
<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annexe-n%C2%B04-ATTESTATION-SUR-LHONNEUR-SPORTIF-MAJEUR.pdf>
  - Si au moins un OUI, certificat médical obligatoire

## Matériel nécessaire pour la pratique du Krav Maga

Tous les adhérents devront disposer lors des cours de Krav-Maga du matériel suivant :

- 1 protège-dents
- 1 coquille
- 1 paire de protège-tibias
- 1 T-Shirt du club
- 1 bas de Kimono noir
- 1 paire de gants de boxe (10-12 Oz)

Pour les premiers cours soyez au moins équipé d'une coquille, le port de la coquille est obligatoire.